

COMPTE RENDU SOMMAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2019

L'An Deux Mil Dix-neuf, le jeudi 28 mars à 20^H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte LE MEN, Maire.

Présents : M^{me} LE MEN, M. WALGER, M^{me} LE GLÉAU, M. CROUZET, M. LEDOS, M. QUÉLENNEC, M^{me} TAVERNIER, M^{me} LOMMERT, M^{me} HUGUENIN, M^{me} COËTMEUR, M. LE DÉVEHAT, M. MAURUGEON, M. LE SAUCE, M. TESTARD (arrivé à 20^H57).

Excusés : M^{me} BRIAND, M. VALTON (pouv. à M^{me} TAVERNIER), M^{me} BESNARD (pouv. à M. CROUZET), M^{me} FANTOU, M. PRIZE (pouv. à M^{me} LE MEN), M. HAMON (pouv. à M^{me} COËTMEUR), M^{me} ROBIN, M^{me} BRETAUD.

Absent : M. JOUAN.

Secrétaire de séance : M^{me} TAVERNIER.

TAUX D'IMPOSITION POUR 2019 – APPROBATION DES TAUX

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 17).

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que la commission Finances a examiné, entre autres, la notification des bases d'imposition transmise par les services fiscaux. Compte tenu des recettes 2019 et du programme d'investissement envisagé, elle propose un maintien des taux appliqués en 2018 (identiques depuis 2014).

Le Conseil Municipal se prononce pour le maintien des taux de la **Taxe d'Habitation à 13,63 %, de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties à 15 %** et de la **Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties à 41,31 %**.

APPROBATION DU BUDGET DU BUDGET PRIMITIF 2019

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 18).

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les recettes et les dépenses de fonctionnement et d'investissement telles que présentées ci-dessous.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Équilibrée en dépenses et en recettes à 2 741 158 €, la section de fonctionnement, votée par chapitre budgétaire et par nature, s'appuie sur :

- ⇒ des charges à caractère général en augmentation du fait des travaux d'entretien sont prévus sur les bâtiments communaux, ils seront fait en régie ;
- ⇒ des charges de personnel augmentent avec le PPCR applicable au 01/01/2019 et les équipes ont été renforcées pour un meilleur service public ;
- ⇒ une stabilisation des participations aux organismes de regroupement et aux associations ;
- ⇒ une hausse des produits des services avec des effectifs en augmentation par rapport à 2018 au restaurant municipal et à la garderie ;
- ⇒ une hausse des produits de la fiscalité par rapport au budget 2018 due à la dynamique des bases malgré le maintien des taux d'imposition ;
- ⇒ une diminution des dotations par rapport au budget primitif 2018 du fait d'un écrêtement de la DGF.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section est votée par chapitre budgétaire et par nature à hauteur de 2 733 311,21 € dont 350 493,46 € de dépenses non réalisées sur 2018.

Elle comprend :

A- SIX OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT : dépenses pour un total global 822 000 €, dont 692 718,78 € de nouvelles dépenses :

- N° 541 : Bâtiments scolaires et périscolaires : 4 345,21 € dont 4 345,21 € de restes à réaliser ;
- N° 550 : Pôle Enfance Jeunesse : 1 550 896,13 € dont 122 869,92 € de restes à réaliser ;
- N° 551: Multi-Accueil : 13 996,83 € dont 12 196,83 € de restes à réaliser ;

➤ N° 552: Abri Détente: 72 089,56 € dont 69 089,56 € de restes à réaliser ;

➤ N° 553 : Mises aux normes ADA'P des bâtiments publics : 120 684,00 € dont 11 184,00 € de restes à réaliser ;

➤ N° 556 : Renouvellement Urbain rue Pierre Texier : 29 570,00 € dont 27 180,00 € de restes à réaliser.

B- LES ACQUISITIONS ET TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT COMMUNAL NON INDIVIDUALISÉS EN OPÉRATIONS :

➤ **Chapitres 20 et 21** : acquisitions, aménagements, installations et agencements pour 509 117,94 € dont 95 527,94€ de restes à réaliser 2018, dont :

- 307 730,00 € travaux sur les bâtiments publics existants, entre autres la rénovation des métairies, les chéneaux de la salle des Courtines, le city en remplacement du plateau multisports, la toiture du restaurant municipal, la remise en état de la salle Duchesse Anne suite au sinistre, la mise en réseau informatique des bâtiments.
- 93 600,00 € mobilier et matériel divers, pour mairie, écoles et domaine socio-culturel, matériels divers pour les services techniques écoles, services sportif et socio-culturel.

Les recettes au Chapitre 13 : subventions et participations pour 514 080 €.

C- LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES comprennent :

Les dépenses pour 121 000,00 € de remboursement du capital des emprunts.

Les recettes pour 360 563,19 € :

- Excédent de fonctionnement capitalisé dégagé au Compte Administratif 2018 pour 280 563,19 € ;
- Fonds de Compensation T.V.A. sur les travaux 2018 pour 80 000 €.
- Des emprunts pour un montant de 540 618 € dont un emprunt à taux zéro consentie par la CAF pour le pôle Enfance Jeunesse de 140 618 €.

D- LES OPÉRATIONS d'ORDRES

- **Chapitre 040** : 43 200 €, dépenses d'investissement et en recettes de fonctionnement (travaux en régie).
- **Chapitre 040** : 5 326 €, recettes d'investissement et en dépenses de fonctionnement (amortissements).
- **Chapitre 023 et 021** : Capacité d'autofinancement de 323 966 €.
- **Chapitre 041** : 156 611,54 €, dépenses et en recettes d'investissement.

MISE EN NON-VALEUR DE CRÉANCES ÉTEINTES

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 18).

Le Conseil Municipal se prononce sur la mise en non-valeur de créances dont le recouvrement est compromis (recouvrement amiable et procédures de recouvrement forcé vains et inopérants) d'un montant total de 1 000,00 €.

LISTE DES MARCHÉS CONCLUS EN 2018

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 18).

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que, conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie en date du 08 décembre 2006 pris en application du Décret 2016 – 360 du 25 février 2016, en son article 107 du Code des Marchés Publics, la Commune doit publier la liste des marchés conclus l'année précédente.

Le Conseil Municipal prend acte de la liste telle que présentée ci-dessous :

LISTE DES MARCHÉS CONCLUS EN 2018

Arrêté du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie en date du 08 décembre 2006
pris en application du Décret 2016 – 360 du 25 février 2016 – article 107
(ex article 133 du Code des Marchés Publics)

Objet du marché	Montant	Lot	Attributaire
Renouvellement urbain Maîtrise d'œuvre	24 950 € HT soit 29 940 € TTC		Atelier ERSILIE GUER – 56
Refonte du site internet	8 405 € HT soit 10 086 € TTC		INOVAGORA COMPIEGNE - 60
Ravalement extérieur des murs en enduit des métairies est et ouest	66 791,96 € net		Compagnons Bâisseurs RENNES -35
Assurance	25 035,12 € TTC		Groupama
Transformation de la halte-garderie en multi accueil	26 000,00 € HT	1 - Terrassement - VRD	Travaux Publics de Bretagne VITRÉ - 35
	22 600,00 € HT	2 - Gros œuvre	Ets BOUCHARD MONTGERMONT – 35
	6 464,37 € HT	3 - Charpente	SARL TOURNEUX VITRÉ – 35
	14 860,63 € HT	4 - Menuiserie extérieure - Aluminium	ARIMUS Menuiserie GUICHEN – 35
	11 830,45 € HT	5 - Menuiserie intérieure	SARL AUGUIN GUICHEN – 35
	14 666,57 € HT	6 - Cloisons sèches - Isolation	SARL BETHUEL David PLEUMELEUC – 35
	4 387,25 € HT	7 - Faux plafonds	ISODECOR MONTGERMONT – 35
	8 213,66 € HT	8 - Revêtements de sol souples	BEATTIE SOLS GÉVEZÉ – 35
	6 137,83 € HT	9 - Carrelage - Faïence	SARL JANVIER LÉCOUSSE – 35
	8 862,00 € HT	10 - Peinture	AUBERT Louis LE RHEU – 35
	29 330,62 € HT	11 - Agencement	Menuiserie PELE MONTENAY – 53
	28 245,00 € HT	12 - Électricité	Ets CAILLOT POTIN NOYAL CHATILLON/SEICHE – 35
	26 850,00 € HT	13 - Chauffage – Ventilation -Plomberie	AIR V BRUZ – 35
TOTAL	208 448,38 € HT soit 250 138,06 € TTC		
Abri détente	45 619, 82 € HT	1 - Terrassement – VRD – Gros œuvre	GCA
	36 400 € HT	2 - Bardage – Couverture - Charpente	BILHEUDE

TOTAL	82 019,82 € HT soit 98 423,78 € TTC		
Bâtiment périscolaire	57 300,00 € HT	1 - Désamiantage – Curage - Démolition	BOUCHARD MONTGERMONT - 35
	154 000,00 € HT	2 - Aménagements extérieurs – VRD	LEHAGRE MELESSE - 35
	129 900,00 € HT	3 - Gros œuvre	BOUCHARD MONTGERMONT - 35
	195 000,04 € HT	4 - Charpente bois – MOB – Bardage bois	LIMEUL SERVON SUR VILAINE - 35
	87 434,52 € HT	6 - Menuiseries extérieures aluminium	LE ROUX ANFRAY MARCEY LES GREVES - 50
	31 434,10 € HT	7 - Métallerie	ODM SERVON SUR VILAINE - 35
	64 130,42 € HT	8 - Menuiseries intérieures	BERGOT PERCEL VERN SUR SEICHE - 35
	81 000,00 € HT	9 - Cloison – Doublage – Plafonds	BREL LECOUSSE - 35
	50 619,86 € HT	10 - Revêtement de sol - Faïence	MIRIEL LANGUENAN - 22
	18 824,09 € HT	11 - Peinture	PIEDVACHE CAULNES - 22
	79 387,31 € HT	13 - Electricité	JOLIVE CHANTEPIE - 35
	26 930,50 € HT	14 - Paysage	Nature et Paysage BEDEE - 35
TOTAL	975 960,84 € HT soit 1 171 154,21 € TTC		

COMPLEXE SPORTIF DE LA DUCHESSE ANNE - CRÉATION D'UN NOUVEAU COURT COUVERT DE TENNIS ET RÉFECTION DU COURT EXISTANT – CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 18).

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, réunie le 28 mars 2019, après étude des 10 offres reçues, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour le projet "Extension du Complexe Sportif de la Duchesse Anne – Court couvert de tennis et club house" à l'offre la mieux-disante à savoir l'Agence d'architecture LOUVEL de VITRÉ.

AD'AP – AMÉNAGEMENT ACCESSIBILITÉ GROUPE SCOLAIRE GÉRARD PHILIPPE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 18).

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à engager la consultation des entreprises sous forme de procédure adaptée pour la réalisation des travaux d'aménagement d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite du groupe scolaire Gérard Philippe. Le coût estimatif des travaux s'élève à 37 750 € HT.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{er} AVRIL 2019

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 18).

Le Conseil Municipal arrêté le tableau des effectifs au 1^{er} avril 2019 prenant en compte toutes les modifications effectuées.

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU) – AVIS DE LA COMMUNE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 18).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable assorti d'une suggestion sur le projet de Plan de

Déplacements Urbains 2019-2030 de la métropole rennaise.

SYRENOR – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2018 annuel du Syrenor.

INFORMATION

Marathon Vert

► Appel à projet pour la plantation de 2 000 arbres.

AFFICHE LE :
RETIRE LE :

MONTGERMONT, le 29 mars 2019

Le Maire,
Brigitte LE MEN